



**Pharmacie
Carlin**
-Herboriste-

ANSM - Mis à jour le : 25/06/2021

Dénomination du médicament

CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable
Citalopram

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable ?
3. Comment prendre CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : ANTIDEPRESSEUR/INHIBITEUR SELECTIF DE LA RECAPTURE DE LA SEROTONINE - Code ATC : N06AB04.

CITALOPRAM CRISTERS appartient à une famille de médicaments appelés antidépresseurs inhibiteurs de la recapture de la sérotonine. Ils agissent en augmentant le taux de sérotonine dans le système nerveux. Les modifications du taux de sérotonine dans le cerveau sont considérées comme un facteur important dans le développement de la dépression et des autres maladies qui y sont associées.

Chez l'adulte (plus de 18 ans), ce médicament est utilisé :

- pour traiter une dépression (épisode dépressif),
- pour prévenir des attaques de panique.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable ?

Ne prenez jamais CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable :

- Si vous êtes allergique au citalopram ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous avez une maladie grave des reins (insuffisance rénale sévère).
- Si vous prenez du pimozide (utilisé pour traiter certains troubles de la personnalité et certaines formes de tics) (voir rubrique « Autres médicaments et CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable »).
- Si vous êtes né(e) avec ou si vous souffrez d'un épisode de rythme cardiaque anormal (vu à l'ECG, un examen réalisé pour évaluer comment votre cœur fonctionne).
- Si vous prenez des traitements pour des troubles du rythme cardiaque ou qui pourraient affecter votre rythme cardiaque (voir rubrique « Autres médicaments et CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable »).
- Si vous prenez ou si vous avez pris depuis moins de 2 semaines des médicaments utilisés pour traiter une dépression et appartenant à la classe des IMAO irréversibles (voir rubrique « Autres médicaments et CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable »), tels que l'iproniazide utilisé dans le traitement de la dépression :
 - Vous devez attendre 2 semaines avant de débuter un traitement par CITALOPRAM CRISTERS après la fin d'un traitement par IMAO. Un jour peut suffire après la fin d'un traitement par moclobémide.
 - Vous devez attendre une semaine avant de débuter un traitement par un IMAO après la fin d'un traitement par CITALOPRAM CRISTERS.

Si vous avez le moindre doute ou si vous pensez être dans l'une des situations décrites ci-dessus, prévenez votre médecin ou votre pharmacien.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre CITALOPRAM 20 mg, comprimé pelliculé sécable.

Prévenez votre médecin ou votre pharmacien si un des cas suivants s'applique à vous :

- Si vous avez des périodes d'excitation anormales (épisode maniaque) ou des attaques de panique.
- Si vous avez une maladie du foie (insuffisance hépatique) ou une maladie des reins (insuffisance rénale). Votre médecin devra peut-être adapter les doses de médicament.
- Si vous êtes diabétique. Un traitement par CITALOPRAM CRISTERS peut déséquilibrer votre glycémie. Une adaptation des doses d'insuline et/ou d'antidiabétique oral pourra être nécessaire.
- Si vous souffrez de convulsions ou si vous avez des antécédents d'épilepsie. Le traitement par CITALOPRAM CRISTERS pourra être interrompu en cas d'apparition d'épilepsie ou d'augmentation de la fréquence des crises (voir rubrique 4 « Quels sont les effets indésirables éventuels ? »).
- Si vous avez des insomnies ou si vous vous sentez nerveux(se) en début de traitement.
- Si vous avez des antécédents d'anomalies de la coagulation ou si vous constatez l'apparition de bleus ou un saignement inhabituel.
- Si vous avez des antécédents de troubles hémorragiques ou si vous êtes enceinte (voir « Grossesse »)
- Si vous avez une diminution du taux de sodium sanguin.
- Si vous suivez un traitement par électrochoc (électroconvulsivothérapie).
- Si vous souffrez ou avez souffert de problèmes cardiaques ou si vous avez eu récemment une crise cardiaque.
- Si vous avez un rythme cardiaque faible au repos et/ou si vous savez que vous avez un risque de carence en sel suite à une diarrhée ou des vomissements sévères ou à l'utilisation de traitements diurétiques.
- Si vous ressentez un rythme cardiaque rapide ou irrégulier, des évanouissements, des faiblesses ou des étourdissements lorsque vous restez debout qui pourraient indiquer un fonctionnement anormal du rythme cardiaque.
- Si vous avez des antécédents d'agitation et/ou un besoin de bouger souvent (akathisie).
- Si vous souffrez d'une maladie mentale (psychose). Le traitement de votre dépression peut augmenter les symptômes de votre maladie mentale.

- Si vous avez un trouble du rythme cardiaque (allongement de l'intervalle QT). Une surveillance de votre rythme cardiaque (électrocardiogramme) pourra s'avérer nécessaire, notamment :
 - Si vous avez pris trop de comprimés (surdosage).
 - Si vos examens sanguins montrent certaines anomalies appelées troubles du métabolisme et que vous souffrez également d'une autre maladie telle qu'une maladie du foie (insuffisance hépatique) par exemple.
- Des symptômes tels qu'une agitation, ou des difficultés à rester assis ou debout tranquillement (akathisie) peuvent aussi survenir durant les premières semaines du traitement. Informez immédiatement votre médecin si vous ressentez ces symptômes.
- Si vous avez ou avez déjà eu des problèmes aux yeux, tels que certains types de glaucomes (pression augmentée dans l'œil).
- Si vous prenez des médicaments sérotoninergiques, tels que la buprénorphine, les inhibiteurs de la MAO, les inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS), les inhibiteurs de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline (IRSN) ou les antidépresseurs tricycliques. L'utilisation concomitante de citalopram et de ces médicaments peut provoquer un syndrome sérotoninergique, une maladie potentiellement mortelle (voir « Autres médicaments et CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable »).

Arrêtez le traitement et contactez immédiatement votre médecin :

- si des crises de convulsion apparaissent.

Informations concernant les patients souffrant d'un trouble bipolaire

- Le trouble bipolaire (également appelé maladie maniaco-dépressive) est caractérisé par une modification rapide et anormale de l'humeur (période d'excitation suivie de dépression).
- Certaines personnes souffrant de cette maladie peuvent développer des phases d'excitation (phase maniaque) en prenant CITALOPRAM CRISTERS. Cette phase se caractérise par des idées inhabituelles et rapidement changeantes, une joie inappropriée et une activité physique excessive. Si vous ressentez cela, contactez votre médecin.

Faites attention au début du traitement

- Comme avec les autres médicaments utilisés pour traiter la dépression ou les pathologies associées, l'amélioration n'est pas obtenue immédiatement.

Après le début du traitement par CITALOPRAM CRISTERS, plusieurs semaines peuvent être nécessaires avant que vous ne ressentiez une amélioration. Dans la prévention des attaques de panique, 2 à 4 semaines sont généralement nécessaires avant qu'une amélioration n'apparaisse. Au début du traitement, certains patients peuvent ressentir une augmentation de l'anxiété, qui disparaîtra avec la poursuite du traitement. Il est donc très important que vous suiviez exactement les consignes de votre médecin, et que vous n'arrêtiez pas le traitement ou ne modifiiez pas les doses sans l'avoir consulté.

- Si vous souffrez de dépression et/ou de troubles anxieux, vous pouvez parfois avoir des idées d'auto-agression (agression envers vous-même) ou un comportement suicidaire. Ces manifestations peuvent être augmentées au début d'un traitement par antidépresseur, car ce type de médicament n'agit pas tout de suite mais seulement après deux semaines ou plus de traitement.

Le risque de survenue est plus important si vous êtes un adulte âgé de moins de 30 ans et que vous n'avez jamais reçu de traitement antidépresseur auparavant.

Les médicaments comme CITALOPRAM CRISTERS (appelés ISRS/IRSN) pourraient causer des symptômes de dysfonction sexuelle (voir rubrique 4). Dans certains cas, ces symptômes se sont prolongés après l'arrêt du traitement.

Si vous avez des idées suicidaires ou si vous vous sentez plus mal, contactez immédiatement votre médecin ou allez directement à l'hôpital.

Vous êtes plus susceptible de présenter ce type de manifestations dans les cas suivants :

- si vous avez déjà eu des idées suicidaires ou d'auto-agression dans le passé.
- si vous êtes un(e) jeune adulte. Les études cliniques ont montré que le risque de comportement suicidaire était augmenté, chez les adultes de moins de 25 ans présentant une maladie psychiatrique et traités par antidépresseur.

Vous pouvez vous faire aider par un ami ou un parent, en lui expliquant que vous êtes dépressif ou que vous souffrez d'un trouble anxieux, et en lui demandant de lire cette notice. Vous pouvez lui demander de vous signaler s'il pense que votre dépression ou votre anxiété s'aggrave, ou s'il s'inquiète d'un changement dans votre comportement.

Enfants et adolescents

CITALOPRAM CRISTERS ne doit habituellement pas être utilisé chez les enfants et adolescents de moins de 18 ans.

Les patients de moins de 18 ans présentent un risque augmenté d'effets indésirables, tels que tentative de suicide, pensées suicidaires et comportement hostile (principalement agressivité, comportement d'opposition et colère) lorsqu'ils sont traités par cette classe de médicaments.

Les données relatives à la sécurité à long terme, concernant la croissance, la puberté, le développement mental, émotionnel et comportemental de l'utilisation de CITALOPRAM CRISTERS chez les enfants et les adolescents de moins de 18 ans sont limitées.

Néanmoins, il est possible que votre médecin décide de prescrire CITALOPRAM CRISTERS à des patients de moins de 18 ans souffrant d'épisodes dépressifs, si il/elle décide que c'est dans l'intérêt du patient. Si votre médecin a prescrit CITALOPRAM CRISTERS à un patient de moins de 18 ans et que vous désirez en discuter, adressez-vous à lui. Vous devez informer votre médecin si l'un des symptômes énumérés ci-dessus apparaît ou s'aggrave chez un patient de moins de 18 ans prenant CITALOPRAM CRISTERS.

Autres médicaments et CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris (durant les deux dernières semaines) ou pourriez prendre tout autre médicament, y compris les médicaments obtenus sans ordonnance. Certains médicaments peuvent modifier l'action d'un autre médicament, ce qui peut parfois entraîner des effets indésirables graves. Vous devez donc prévenir votre médecin si vous utilisez déjà un médicament contre la dépression ou un médicament cité ci-dessous.

Vous ne devez pas prendre ce médicament en même temps que certains autres médicaments :

- Le métoprolol (utilisé pour une tension artérielle élevée et/ou les maladies cardiaques). Votre médecin pourra décider d'ajuster les doses s'il le juge nécessaire.
- La cimétidine, le lansoprazole et l'oméprazole (utilisés pour traiter des ulcères à l'estomac), le fluconazole (utilisé pour traiter des infections fongiques), la fluvoxamine (antidépresseur) et la ticlopidine (utilisée pour réduire les risques d'accident vasculaire cérébral). Ces médicaments sont susceptibles d'induire une augmentation des taux de citalopram dans le sang.
- Les traitements connus pour modifier la fluidité du sang (exemples : certains traitements contre les troubles mentaux, l'aspirine (utilisée dans le traitement de la douleur), les anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS) (utilisés dans le traitement de certains rhumatismes). Ils peuvent augmenter légèrement le risque de saignement.
- La méfloquine (utilisée dans le traitement du paludisme), le bupropion (utilisé pour arrêter de fumer ou pour traiter la dépression) et le tramadol (utilisé dans le traitement des douleurs sévères). Ils peuvent augmenter le risque de convulsions.
- Les neuroleptiques (médicaments pour traiter certains troubles mentaux) et certains antidépresseurs. Ils peuvent augmenter le risque de convulsions.
- Les IMAO-A réversibles, comme le linézolide (un antibiotique), le bleu de méthylène et l'iproniazide (un médicament utilisé dans le traitement de la dépression) car il y a un risque d'apparition d'un « syndrome sérotoninergique » (voir rubrique 4 « Quels sont les effets indésirables éventuels ? »).
- Certains IMAO-B (tels que la rasagiline, la sélégiline qui sont utilisés dans le traitement de la maladie de Parkinson) car ils peuvent augmenter le risque d'effets indésirables.
- Le lithium (utilisé dans le traitement de certains troubles de l'humeur) et le tryptophane (utilisé pour une alimentation par perfusion).
- Les médicaments utilisés dans le traitement des troubles du rythme cardiaque ou des médicaments pouvant perturber le rythme cardiaque comme par exemple des médicaments antiarythmiques des groupes IA et III, des antipsychotiques (par exemple les dérivés de la phénothiazine, le pimozide, l'halopéridol), les antidépresseurs tricycliques, certains agents antimicrobiens (comme la sparfloxacin, la moxifloxacin, l'érythromycine IV, la pentamidine, les traitements antipaludiques, en particulier l'halofantrine), certains antihistaminiques (astemizole, hydroxyzine, mizolastine) (utilisés dans le traitement des allergies saisonnières). Contactez votre médecin si vous avez besoin d'informations complémentaires à ce sujet.
- Des médicaments qui diminuent la quantité de potassium ou de magnésium dans le sang car une telle association augmente le risque de troubles du rythme cardiaque pouvant engager le pronostic vital.

Ce médicament peut affecter le mécanisme d'action d'autres médicaments (interaction). Une interaction peut survenir avec :

- Le lithium, le millepertuis : lorsqu'ils sont co-administrés avec CITALOPRAM CRISTERS, il existe un risque augmenté de « syndrome sérotoninergique » (voir rubrique 4 « Quels sont les effets indésirables éventuels ? »). Votre médecin devra effectuer des bilans plus fréquemment.
- Le tramadol (un anti douleur) : il existe un risque de convulsions et de « syndrome sérotoninergique » (voir rubrique 4 « Quels sont les effets indésirables éventuels ? »).
- Les médicaments sérotoninergiques, tels que la buprénorphine, le moclobémide, la tranlycypromine, le citalopram, l'escitalopram, la fluoxétine, la fluvoxamine, la paroxétine, la sertraline, la duloxétine, la venlafaxine, l'amitriptyline, la doxépine, ou la trimipramine. Le citalopram peut interagir avec ces médicaments et vous pouvez présenter des symptômes tels que des contractions rythmiques involontaires des muscles, y compris des muscles qui contrôlent les mouvements de l'œil, une agitation, des hallucinations, un coma, une transpiration excessive, des tremblements, une exagération des réflexes, une augmentation de la tension musculaire, une température corporelle supérieure à 38°C. Contactez votre médecin si vous ressentez ces symptômes.
- Les triptans (traitement des migraines), par exemple le sumatriptan : il existe un risque augmenté d'hypertension et de « syndrome sérotoninergique » (voir rubrique 4 « Quels sont les effets indésirables éventuels ? »).
- Les antidépresseurs imipraminiques (par exemple, imipramine et amitriptyline) : CITALOPRAM CRISTERS pouvant modifier les taux de ces médicaments dans le sang, votre médecin pourrait avoir à diminuer leur dose lorsqu'ils sont administrés avec CITALOPRAM CRISTERS.
- La warfarine ou autres médicaments utilisés pour fluidifier le sang : CITALOPRAM CRISTERS peut modifier l'effet de ces médicaments sur le sang.

Si le traitement par CITALOPRAM CRISTERS est commencé ou arrêté pendant votre traitement par ces médicaments, votre médecin devra pratiquer certains contrôles et éventuellement changer la dose.

CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable avec des aliments, des boissons et de l'alcool

CITALOPRAM CRISTERS peut être pris pendant ou hors des repas, selon votre préférence (voir rubrique 3 « Comment prendre CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable ? »).

Vous devez éviter toute prise d'alcool ou de médicaments contenant de l'alcool (comme certains sirops) pendant votre traitement par CITALOPRAM CRISTERS.

Grossesse, allaitement et fertilité

Grossesse

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament. Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Assurez-vous que votre sage-femme et/ou votre médecin sache que vous prenez CITALOPRAM CRISTERS. En cas de prise pendant la grossesse, en particulier au cours des 3 derniers mois de grossesse, les médicaments tels que CITALOPRAM CRISTERS peuvent augmenter le risque d'une maladie grave chez le bébé, appelée hypertension artérielle pulmonaire persistante (HTAP) du nouveau-né, qui se manifeste par une respiration plus rapide de votre bébé et l'apparition d'une coloration bleuâtre de la peau.

Ces symptômes apparaissent généralement au cours des 24 premières heures après la naissance. Si cela survient chez votre bébé, contactez immédiatement votre sage-femme et/ou votre médecin.

Si vous prenez CITALOPRAM CRISTERS en fin de grossesse, il peut y avoir un risque accru de saignement vaginal abondant peu après la naissance, en particulier si vous avez un antécédent de troubles hémorragiques. Votre médecin ou votre sage-femme doit être informé(e) que vous prenez CITALOPRAM CRISTERS pour qu'il/elle puisse vous conseiller.

Allaitement

L'allaitement est déconseillé en cas de traitement par ce médicament.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Fertilité

Des études chez l'animal ont montré que le citalopram réduisait la qualité du sperme.

Théoriquement, la fécondité pourrait être affectée, mais l'impact sur la fécondité humaine n'a pas été observé à ce jour.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Ce médicament peut entraîner de la somnolence, des vertiges ou des troubles de la vue. Vous ne devez pas conduire sans l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable contient du lactose et du sodium.

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par comprimé, c'est à dire qu'il est essentiellement « sans sodium ».

3. COMMENT PRENDRE CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable ?

Posologie

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin (nombre de doses et fréquence). Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Votre médecin choisira la dose que vous devez prendre et l'adaptera à votre état.

Si vous avez l'impression que l'effet de CITALOPRAM CRISTERS est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Dose à utiliser chez l'adulte

- Si vous souffrez de dépression : la dose habituelle est de 1 comprimé par jour. La dose pourra être augmentée par votre médecin jusqu'à un maximum de 2 comprimés par jour.
- Si vous souffrez de trouble panique :
 - La dose initiale au cours de la première semaine de traitement est de ½ comprimé par jour.
 - Puis votre médecin augmentera votre dose de 1 à 1,5 comprimés par jour.
 - Votre médecin pourra augmenter votre dose jusqu'à un maximum de 2 comprimés par jour.

Dose à utiliser chez les personnes âgées de plus de 65 ans

- La dose initiale habituellement recommandée est de ½ à 1 comprimé par jour.
- La dose ne doit pas dépasser normalement plus de 1 comprimé par jour chez les personnes âgées.

Dose à utiliser chez les patients souffrant d'une maladie du foie

La dose ne doit pas dépasser normalement plus de 1 comprimé par jour.

Utilisation chez les enfants et les adolescents

CITALOPRAM CRISTERS ne doit pas être administré aux enfants et aux adolescents. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique 2 « Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable ? ».

Mode et voie d'administration

- CITALOPRAM CRISTERS doit être pris chaque jour en une prise unique journalière. CITALOPRAM CRISTERS peut être pris à n'importe quel moment de la journée, pendant ou en dehors des repas.
- Les comprimés sont dits sécables. Cela signifie que vous pouvez les couper en deux, si besoin. Les comprimés sont à avaler tels quels en une seule prise journalière, de préférence avec un grand verre d'eau. Les comprimés ne doivent pas être croqués (ils ont un goût amer).

Durée du traitement

- Comme avec les autres traitements de la dépression et du trouble panique, quelques semaines peuvent être nécessaires avant que vous ne commenciez à vous sentir mieux.
- N'arrêtez pas votre traitement sans l'avis de votre médecin même si vous vous sentez mieux.
- Ne changez pas la dose de votre médicament sans en avoir d'abord parlé avec votre médecin.

- La durée de traitement est individuelle, mais elle est habituellement d'au moins 6 mois. Continuez à prendre CITALOPRAM CRISTERS aussi longtemps que votre médecin le recommande.

- N'arrêtez pas de prendre CITALOPRAM CRISTERS même si vous commencez à vous sentir mieux, sauf si vous en avez parlé avec votre médecin. La maladie peut persister longtemps et si vous arrêtez votre traitement trop tôt, vos symptômes peuvent réapparaître.

Si vous avez pris plus de CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable que vous n'auriez dû :

Si vous avez pris trop de comprimés, allez au service des urgences hospitalières le plus proche, ou prévenez immédiatement votre médecin.

Vous pouvez reconnaître un surdosage par les signes suivants :

- convulsion,
- changement du rythme cardiaque ou troubles cardiaques,
- somnolence,
- coma,
- vomissements,
- tremblements,
- diminution de la tension artérielle,
- augmentation de la tension artérielle,
- nausées (mal au cœur),
- syndrome sérotoninergique (cf. rubrique 4. « Quels sont les effets indésirables éventuels ? »),
- agitation,
- sensations de vertige,
- dilatation des pupilles.

Si vous oubliez de prendre CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable :

Si vous avez sauté une prise, prenez votre prochaine prise le jour suivant à l'horaire habituel. Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oubliée de prendre.

Si vous arrêtez de prendre CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable :

N'arrêtez pas le traitement par CITALOPRAM CRISTERS sans avis médical.

Il est important que vous continuiez de prendre ce médicament.

N'arrêtez pas de prendre votre médicament sans l'avoir d'abord demandé à votre médecin, même si vous vous sentez mieux.

Il est possible que vous ressentiez les symptômes suivants à l'arrêt du traitement par CITALOPRAM CRISTERS : sensations de vertiges, sensations de picotements, d'aiguille, fourmillements, sensation d'anxiété, nausées (mal au cœur), palpitations, troubles du sommeil (rêves agités, cauchemars, incapacité à dormir), maux de tête, vomissements, transpiration, sensation d'impatience ou d'agitation, tremblements, sensation de confusion ou de désorientation, sensation d'émotivité ou d'irritabilité, diarrhée (selles molles), troubles visuels, perception exagérée des battements cardiaques.

Ces symptômes à l'arrêt du traitement par CITALOPRAM CRISTERS sont souvent ressentis comme modérés et disparaissent d'eux-mêmes en quelques semaines. Si vous ressentez ces symptômes, veuillez contacter votre médecin.

Lors de l'arrêt de CITALOPRAM CRISTERS, votre médecin vous aidera à réduire progressivement les doses et ceci afin de réduire le risque d'apparition de ces symptômes.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables disparaissent habituellement après quelques semaines de traitement. Certains effets indésirables peuvent être des symptômes de la maladie pour laquelle vous êtes traité(e), qui par conséquent s'amélioreront quand vous commencerez à aller mieux.

Si vous avez un des effets indésirables mentionnés ci-dessous, prévenez immédiatement votre médecin :

- Ecchymoses (« bleus ») d'origine non expliquée ou saignements (rarement), sueurs (rarement), y compris saignements de l'estomac et/ou de l'intestin.
- Ensemble de symptômes, d'apparition simultanée ou pas incluant diarrhée, fièvre élevée, tachycardie (accélération du rythme cardiaque), sueurs, agitation, tremblements, confusion voire coma. Ces signes, appelés « syndrome sérotoninergique » surviennent très rarement (chez moins de 1 patient sur 10 000).
- Gonflement de la peau, de la langue, des lèvres, du visage ou difficultés à respirer ou à avaler (réaction allergique).
- Troubles dans le fonctionnement du foie et inflammation du foie (hépatites).
- Confusion et/ou convulsions surtout chez les personnes âgées ou les personnes prenant des médicaments diurétiques (utilisés pour traiter certaines maladies du cœur).
- Idées suicidaires.

- Diminution du taux de sodium dans le sang qui peut entraîner fatigue, confusion et contractions musculaires.
- Rythme cardiaque rapide ou irrégulier, évanouissement qui pourraient être des signes de torsade de pointe (évènement pouvant engager le pronostic vital).

Les effets indésirables suivants sont souvent modérés et disparaissent habituellement après quelques jours de traitement. Certains des effets mentionnés ci-dessous sont des symptômes de votre maladie et par conséquent disparaîtront quand vous commencerez à aller mieux.

Si ces effets indésirables sont gênants ou durent plusieurs jours, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien :

Très fréquemment (plus de 1 personne sur 10) :

- somnolence,
- insomnie,
- transpiration excessive,
- nausées (mal au cœur),
- sécheresse de la bouche. La bouche sèche peut augmenter le risque de caries, par conséquent vous devez vous laver les dents plus souvent que d'habitude,
- maux de tête.

Fréquemment (de 1 à 10 personnes sur 100) :

- diminution de l'appétit,
- perte de poids,
- agitation,
- diminution de la libido,
- anxiété,
- nervosité,
- confusion (paroles qui ne veulent rien dire, difficulté d'attention),
- troubles de l'orgasme chez la femme,
- rêves anormaux,
- tremblements,

- fourmillements ou engourdissements des mains et des pieds,
- étourdissements,
- difficulté d'attention,
- bourdonnements d'oreille (acouphènes),
- bâillements,
- diarrhée,
- vomissements,
- constipation,
- démangeaisons,
- douleurs musculaires et articulaires,
- troubles de l'éjaculation et de l'érection chez l'homme,
- règles douloureuses,
- fatigue.

Peu fréquemment (de 1 à 10 personnes sur 1 000) :

- gonflement des bras ou des jambes,
- règles abondantes chez la femme,
- éruption de boutons qui démangent (urticaire),
- chute de cheveux,
- éruption sur la peau,
- taches violettes sur la peau (purpura),
- sensibilité à la lumière,
- saignements de nez,
- ralentissement du rythme cardiaque chez les patients ayant une fréquence cardiaque basse,

- accélération du rythme cardiaque,
- dilatation des pupilles,
- agressivité,
- dépersonnalisation,
- hallucination,
- phase d'excitation (manie),
- augmentation de l'appétit,
- prise de poids,
- évanouissement.

Rarement (de 1 à 10 personnes sur 10 000) :

- diminution du taux de sodium dans le sang,
- convulsions,
- mouvements involontaires,
- saignements,
- inflammation du foie (hépatite),
- perturbation du goût,
- tests du fonctionnement du foie présentant des anomalies.

Effets indésirables dont on ne connaît pas la fréquence :

- diminution du taux de plaquettes sanguines, qui augmente le risque de saignements ou de bleus,
- saignements anormaux sous la peau (« bleus »),
- gonflement soudain de la peau ou des muqueuses,
- hypersensibilité (éruption cutanée),
- réaction allergique grave qui entraîne des difficultés à respirer ou des étourdissements,

- diminution de la quantité d'urine émise,
- diminution du taux de potassium dans le sang qui peut entraîner une faiblesse ou des contractions musculaires ou un rythme cardiaque anormal,
- attaque de panique,
- grincements de dents,
- impatience,
- troubles du sommeil,
- comportements suicidaires, idées suicidaires,
- convulsions,
- une association de symptômes appelée « syndrome sérotoninergique » (voir le début de la rubrique 4 pour connaître la liste des signes de ce syndrome),
- modifications de la tonicité musculaire et de la régulation des mouvements involontaires et automatiques,
- mouvements involontaires (akathisie),
- contractions musculaires anormales ou raideur,
- vertiges,
- érections douloureuses,
- troubles de la vue,
- difficulté pour voir de près ou de loin (trouble de l'accommodation),
- trouble du rythme cardiaque (allongement de l'intervalle QT) visible lors d'un examen du cœur (électrocardiogramme),
- chute de la pression artérielle lors du passage à la position debout pouvant s'accompagner de vertiges,
- saignement de l'estomac, de l'intestin et/ou du rectum (visibles par des crachats de sang ou du sang dans les selles),
- écoulement de lait (chez l'homme),
- érection douloureuse et qui dure dans le temps,

- saignements vaginaux en dehors des périodes de règles,
- saignements vaginaux abondants peu après la naissance (hémorragie du post-partum), voir rubrique 2 « Grossesse » pour plus d'informations,
- pertes de mémoire,
- une augmentation du risque de fractures osseuses principalement chez les personnes âgées de plus de 50 ans.

Effets indésirables supplémentaires chez les enfants et les adolescents

CITALOPRAM CRISTERS peut induire un comportement de type suicidaire (incluant tentative de suicide et idées suicidaires) et de l'agitation.

Ces effets indésirables surviennent le plus souvent durant la première ou les deux premières semaines de traitement et s'estompent par la suite. Certains symptômes peuvent aussi faire partie de votre dépression.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable

- La substance active est :

Citalopram 20 mg
Sous forme de bromhydrate de citalopram.

Pour un comprimé pelliculé sécable.

- Les autres composants sont :

Noyau : cellulose microcristalline, lactose monohydraté, croscarmellose sodique, amidon de maïs, glycérol (E422), copovidone, stéarate de magnésium.

Pelliculage : SEPIFILM 752 blanc [hypromellose (E464), cellulose microcristalline, stéarate de macrogol 2000, dioxyde de titane (E171)].

Qu'est-ce que CITALOPRAM CRISTERS 20 mg, comprimé pelliculé sécable et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de comprimé pelliculé sécable. Boîte de 28, 30 ou 100.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

CRISTERS

22 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

CRISTERS

22 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

Fabricant

POLPHARMA PHARMACEUTICAL WORKS S.A.

19, pelplinska street
83-200 Starogard Gdanski
pOLOGNE

Ou

ATLANTIC PHARMA - PRODUCOES FARMACEUTICAS SA

RUE DA TAPADA GRANDE N°2, ABRUNHEIRA
2710-089 SINTRA
PORTUGAL

Ou

IVAX PHARMACEUTICALS IRELAND

IDA INDUSTRIAL ESTATE, CORK ROAD
WATERFORD
IRLANDE

Ou

ELAIAPHARM

2881, ROUTE DES CRETES
Z.I. LES BOUILLIDES - SOPHIA ANTIPOLIS
06560 VALBONNE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).